

RILLIEUX-LA-PAPE URBANISME

# Le plan de la ville de demain se dessine aujourd'hui



■ La ville nouvelle devrait changer de physionomie dans les quinze ans à venir. Photo archives Stéphane GUIOCHON

Une trentaine d'habitants étaient présents à la réunion publique organisée par une association mercredi soir. Objet de la soirée : la révision en cours du plan local d'urbanisme.

« C'est à travers le PLU-H (plan local d'urbanisme et de l'habitat) que l'on définit les espaces à protéger de toute urbanisation, les zones à vocation économique, la nature et le type de logements à construire et les infrastructures à créer. » En préambule de la réunion publique qui s'est déroulée mercredi soir, Jean-Christophe Darne, conseiller municipal de l'opposition, enfonce le clou. Le plan local d'urbanisme et de l'habitat est un des outils importants pour la construction de la Métropole et l'avenir de la ville. Début 2018, le document dessinera les

contours de la commune pour dix à quinze ans. Selon sa présidente Naouar Abdelhaï, l'association RER (Réussir ensemble Rillieux-la-Pape) affirme sa « vocation citoyenne » en organisant une réunion publique sur un sujet qui concerne tout le monde. « Mais qui est au courant qu'une révision est en cours ? Qui connaît le processus de révision ? Qui sait où s'informer ? Qui sait où exprimer un avis ? », questionne encore Jean-Christophe Darne.

## « Tout est question d'articulation »

Henri Jacot, vice-président du conseil de développement du Grand Lyon, a posé le décor, détaillant le « mille-feuilles » institutionnel. Et insistant au passage sur l'intégration de l'habitat au PLU, « ce qui enlève une couche, puisque le PLH (programme local de l'ha-

bitat) a été supprimé. Mais les transports n'ont pas fusionné avec le PLU, car la Métropole a délégué la compétence au Sytral. Il y a bien une concertation en cours sur le PDU, plan de dépla-

# 75 564

Nombre d'habitants du plateau Nord soit 5,8 % de la population métropolitaine. La zone compte 34 080 logements (5,6 % de la Métropole) dont 31,3 % de logements sociaux. Superficie : 2 675 ha, soit 5 % du territoire.

cements urbains, mais ce n'est pas la même. On peut regretter qu'il n'y ait pas de travail commun entre ces deux réflexions pourtant souvent liées. Car, finalement, tout est question d'articulation ».

« Le nouveau périmètre de renouvellement urbain, c'est l'ANRU 2. Mais rien n'est arbitré aujourd'hui. Le 7 janvier, les maires défendront leurs projets devant le comité d'engagement. »

Richard Llung, vice-président de la Métropole

La concertation sur le PDU est plus courte que celle du PLU-H. Elle s'achève le 1<sup>er</sup> février 2016.

Pour Rillieux, quelques lignes ont été esquissées par Richard Llung, vice-président de la Métropole en charge de l'Urbanisme. « Le parc de Sermenaz devrait rester en zone verte et une trouée verte pourrait utiliser l'emprise de l'ancienne LY2, rejoignant le pont de Sathonay-Camp. La zone des maraîchers restera non constructible. La ZAC des Bruyères sera à urbaniser. Mais pas en même temps qu'Osterode. On doit prioriser. Cela fait l'objet de discussions avec le maire. »

M. M.

## RENSEIGNEMENTS

PDU : [www.sytral.fr](http://www.sytral.fr)  
 PLU-H : [www.grandlyon.com/mavilleavenir](http://www.grandlyon.com/mavilleavenir)  
 RER : [www.reussir-ensemble-rillieux.fr](http://www.reussir-ensemble-rillieux.fr)  
 Tél. 07.70.96.91.40.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### ■ Quatre échelles

On ne passe pas de la Métropole aux quartiers sans intermédiaire. Les communes, bien sûr, en constituent un. Mais entre les 59 communes de la Métropole et l'individualité de chacune, le bassin de vie regroupe plusieurs villes en secteurs. Rillieux appartient au Plateau Nord, qui rassemble Caluire, Rillieux et Sathonay-Camp. Ce bassin de vie constituera bientôt une circonscription électorale : à partir de 2020, les conseillers métropolitains seront élus au suffrage direct.

## Six ans de réflexion

La révision du PLU-H a commencé en 2012. Une réunion publique réglementaire a été organisée dans chacune des communes. Puis, les maires restaient libres d'organiser d'autres rencontres avec leurs administrés. Le processus de concertation s'achèvera au printemps 2016. Le conseil métropolitain votera le nouveau plan de zonage fin 2016 et l'enquête publique pourra démarrer début 2017. Une autre façon de s'exprimer pour les citoyens. Les élus métropolitains étudieront chacune des remarques du commissaire-enquêteur avant de voter définitivement le texte fin 2017. Il s'appliquera début 2018. Il a été retardé d'un an, car en 2014, trente communes ont changé de maire. Rillieux est de celles-là.



■ À Osterode, 12 hectares pourront être urbanisés. Photo DR